ROYAUME DU MAROC

MINISTERE DE L'URBANISME ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT URBAIN DE TAZA ET SA ZONE PERIPHERIQUE

HORIZON 2035 أفق

مخطط توجيه التهيئة العمرانية لمدينة تازة والمناطق المجاورة لها

AGENCE URBAINE DE TAZA

Homologué par décret N° 2.15.591 publé au Bulltin Officiel N° 6409 en date du 02 - 11 - 2015

CONTRAINTES PHYSIQUES

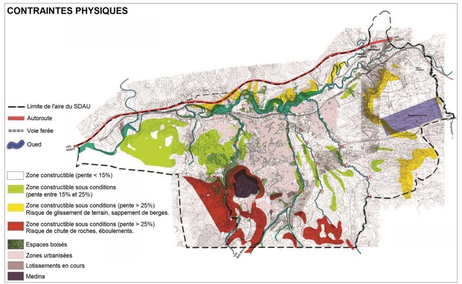

TRAME PAYSAGERE

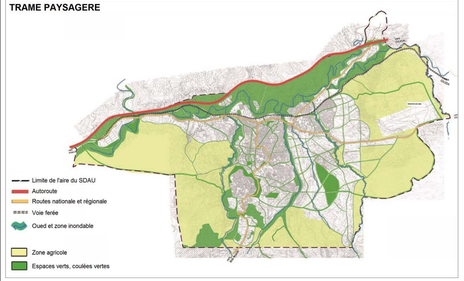

ZONES ECONOMIQUES

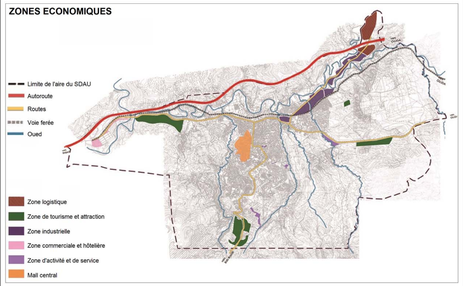

PLAN GRIS (SYSTEME VIAIRE)

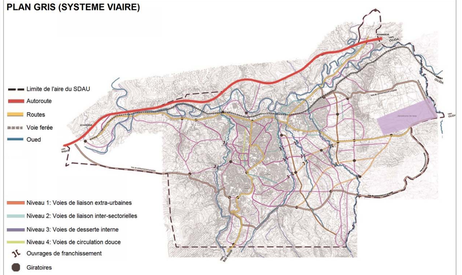

ZONE A OUVRIR A L'URBANISATION

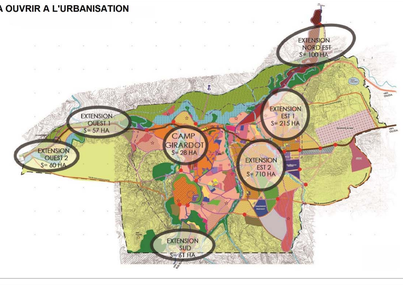

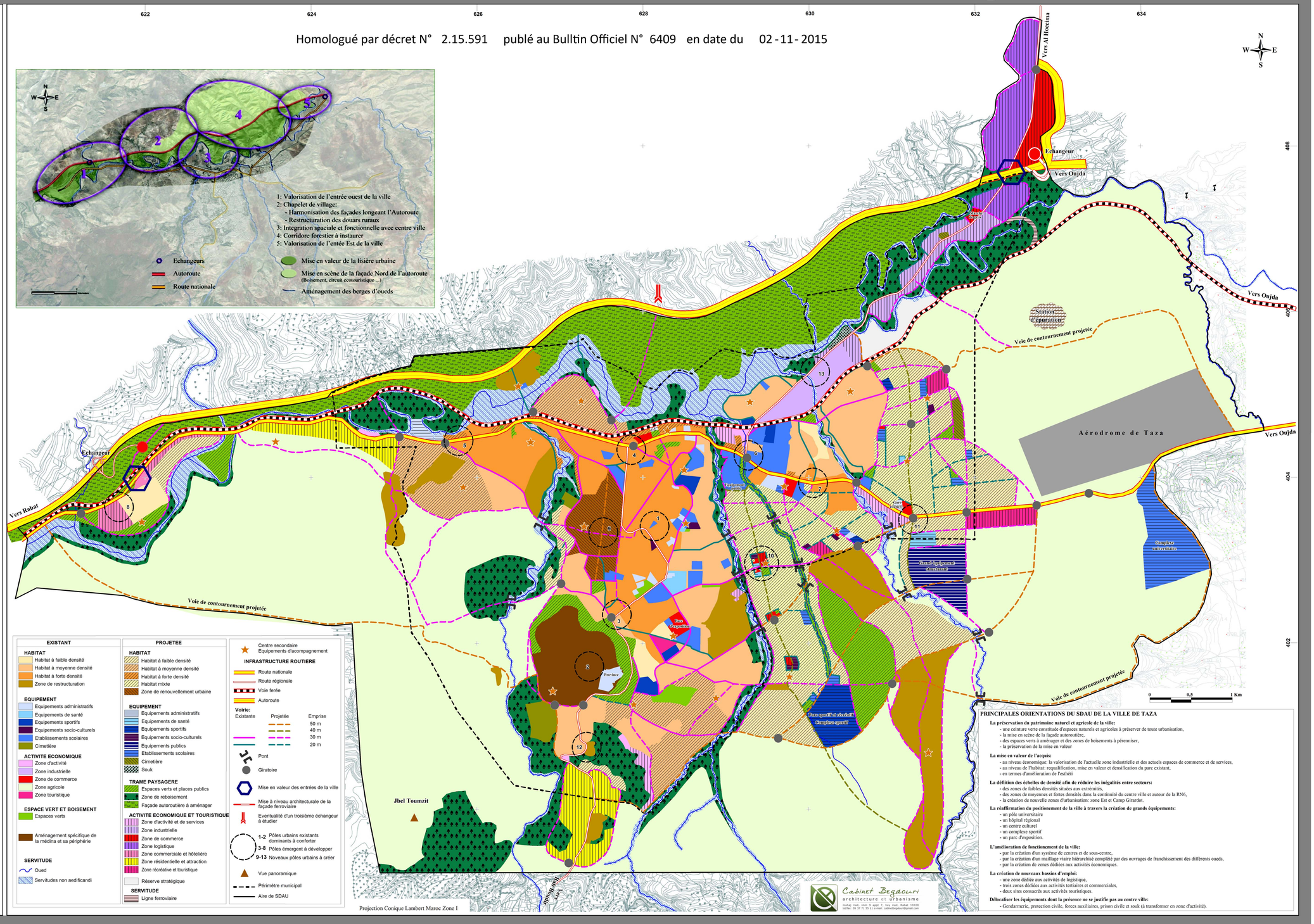

PRINCIPALES ORIENTATIONS DU SDAU DE LA VILLE DE TAZA

La préservation du patrimoine naturel et agricole de la ville:
- une ceinture verte constituée d'espaces naturels et agricoles à préserver de toute urbanisation,
- la mise en scène de la façade autoroutière,
- des espaces verts à aménager et des zones de boisements à pérenniser,
- la préservation de la mise en valeur

La mise en valeur de l'acquis:
- au niveau économique: la valorisation de l'actuelle zone industrielle et des actuels espaces de commerce et de services,
- au niveau de l'habitat: requalification, mise en valeur et densification du parc existant,
- en termes d'amélioration de l'esthéti

La définition des échelles de densité afin de réduire les inégalités entre secteurs:
- des zones de faibles densités situées aux extrèmités,
- des zones de moyennes et fortes densités dans la continuité du centre ville et autour de la RN6,
- la création de nouvelle zones d'urbanisation: zone Est et Camp Girardot.

La réaffirmation du positionement de la ville à travers la création de grands équipements:
- un pôle universitaire
- un hôpital régional
- un centre culturel
- un complexe sportif
- un parc d'exposition.

L'amélioration de fonctionement de la ville:
- par la création d'un système de centres et de sous-centre,
- par la création d'un maillage viaire hiérarchisé complété par des ouvrages de franchissement des différents oueds,
- par la création de zones dédiées aux activités économiques.

La création de nouveaux bassins d'emploi:
- une zone dédiée aux activités de logistique,
- trois zones dédiées aux activités tertiaires et commerciales,
- deux sites consacrés aux activités touristiques.

Délocaliser les équipements dont la présence ne se justifie pas au centre ville:
- Gendarmerie, protection civile, forces auxiliaires, prison civile et souk (à transformer en zone d'activité).

Cabinet Begdouri
architecture et urbanisme
mahraj riad, imm 9 appt 7, hay riad, Rabat 10100
tel/fax: 05 37 71 91 11 e-mail: cabinetbegdouri@gmail.com